

CFP LPP Saint-Ennemond

8-10 rue du Pilat

42400 Saint-Chamond

Tel. : 04 77 22 03 03

Fax. : 04 77 22 03 80

secretariat@saintennemond.eu

ST ENNEMOND



PHOTO

Dossier de candidature au concours d'entrée en formation d'Educateur/trice Spécialisé(e)

Vous souhaitez nous présenter votre candidature. Pour nous permettre de mieux l'étudier, voulez-vous remplir ce document d'une façon complète. Nous vous rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel.

Réservé à l'administration

Reçu le :

Nom (lettres capitales) : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

CP - Ville : _____

Tel. domicile : _____ Mobile ; _____ Fax : _____

Adresse email : _____

Date de naissance : _____ Age : _____

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Profession du père : _____ de la mère : _____

Nbre de frères et soeurs : _____

Situation de famille : *

Célibataire - Concubinage - Marié(e) - Divorcé(e) – Veuf (ve)

Profession du conjoint : _____

Nbre et âge des enfants : _____

Formation générale

Diplômes Obtenus autres que le Diplôme De Moniteur-Educateur	Dates	Etablissements scolaires ou universitaires
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Année d'obtention du diplôme de Moniteur-Educateur :

à la suite d'une formation initiale – lieu :

à la suite d'une formation cours d'emploi – lieu :

à la suite d'une VAE – lieu :

Vous êtes vous inscrit à un autre concours : OUI NON

si oui lequel quel Centre :

Droit à l'image

Dans le cadre des enseignements de l'établissement, l'équipe pédagogique est amenée à utiliser la vidéo pour mener à bien des projets. Aussi, nous vous demandons l'autorisation de vous photographier ou de vous filmer pour la réalisation de panneaux.

J'autorise l'établissement à utiliser mon image, dans le cadre de projets pédagogiques

Je n'autorise pas l'établissement à utiliser mon image dans le cadre de projets pédagogiques

LE CANDIDAT

Je soussigné(e) _____ déclare :

- avoir pris connaissance et accepté les termes de l'extrait de règlement,
- que les renseignements fournis sont exacts et je m'engage à en produire toute justification.

Il est entendu que les renseignements fournis sont strictement confidentiels et ne pourront être communiqués sans mon accord préalable (décret du 15 nov. 1985 n° 85.1203).

De plus, conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, Fichiers et Libertés", je conserve la possibilité d'accéder à ces informations et de les rectifier si je le juge nécessaire.

Fait à le Signature

MODALITES D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION EDUCATEUR SPECIALISE

(L'INTEGRALITE DU REGLEMENT D'ADMISSION EST CONSULTABLE DANS L'ETABLISSEMENT)

FILIERE EN FORMATION CONTINUE

Session 2017-2018

CONDITIONS

- les inscriptions à l'examen de sélection sont prises en vue de la rentrée de juillet 2018
- recrutement mixte
- être titulaire du CAFME/DEME et justifier d'un ou plusieurs contrats de travail à un poste éducatif, d'une durée totale cumulée d'au moins deux ans.
- justifier d'un emploi à responsabilité éducative. Le temps d'exercice professionnel ne saurait être inférieur à un mi-temps et ce quelle que soit la nature du contrat de travail. Une convention de formation professionnelle en situation d'emploi devra être signée entre l'employeur, le candidat et le CFP Saint-Ennemond.

Modalités

Les inscriptions sont reçues dès le **11 décembre 2017 jusqu'au 23 mars 2018 inclus (cachet de la poste faisant foi) délai de rigueur.**

Passée cette date les inscriptions ne seront pas acceptées et le dossier vous sera retourné.

ATTENTION ! Ne seront retenus que les dossiers complets qui seront enregistrés par ordre d'arrivée. Les dossiers incomplets seront retournés sans enregistrement

Retourner au CFP LPP St Ennemond :

- La fiche "dossier de candidature" dûment remplie recto-verso et signée ;
- 2 photos d'identité dont une agrafée au dossier de candidature ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité ;
- 3 enveloppes à fenêtre transparente format 110x220 timbrées au tarif lettre en vigueur ;
ATTENTION AUCUN AUTRE MODELE NE SERA ACCEPTE
- Une lettre de motivation manuscrite (maximum deux pages) détaillant son projet de formation professionnelle tenant compte de la particularité du dispositif à distance;
- Un curriculum Vitae ;
- Une copie du diplôme et des documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation;
- Une copie des contrats de travail attestant d'une durée totale cumulée d'au moins deux ans d'exercice professionnel à temps plein sur un ou plusieurs postes éducatifs à la date butoire du dépôt du dossier ;
- Une photocopie du contrat de travail en cours ;
- Une attestation de prise en charge de la formation par l'employeur ou l'organisme collecteur ;
- 2 chèques libellés à l'ordre du LPP Saint-Ennemond :
 - **74 €** pour l'épreuve écrite
 - **130 €** pour l'épreuve orale (chèque restitué en cas d'échec à la première épreuve)

Tout désistement à l'examen d'entrée en formation doit se faire par écrit.

S'il parvient à l'établissement dans un délai minimum de 14 jours :

- avant l'épreuve écrite, l'intégralité des sommes perçues est reversée.
- avant l'épreuve orale, la somme forfaitaire de 58 euros sera dans tous les cas conservée pour couvrir les frais de traitement de dossier.

Toute absence à l'une des épreuves ne donnera lieu à aucun remboursement du coût de l'épreuve, **sauf cas de force majeur et uniquement** sur présentation d'un justificatif. **Les frais de sélection versés par le candidat restent acquis au CFP-LPP Saint-Ennemond quels que soient les résultats obtenus au concours.**

Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront au CFP – LPP Saint-Ennemond :

1. **Le 03 mai 2018 matin** , les candidats seront convoqués par courrier pour effectuer : l'épreuve écrite.
2. Les candidats retenus à l'épreuve écrite seront convoqués à l'épreuve orale d'admission qui se déroulera au cours des mois de mai et juin (dates non encore définies précisément).

Nous vous rappelons qu'au cours de ces épreuves l'utilisation de documents personnels est interdite.

Nature des épreuves

Epreuve écrite (durée : 3 heures) :

L'épreuve écrite a pour objectif de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat

La note obtenue doit être supérieure ou égale à 8/20.

Epreuve orale d'admissibilité (durée : 1 heure) :

Une épreuve orale sous forme d'entretien individuel, est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement notamment les "qualités" et "capacités" personnelles considérées dans la perspective de la formation professionnelle et à distance.

La note obtenue doit être supérieure ou égale à 25/40.

Transmission des résultats

Epreuves écrites : Les candidats seront avisés par courrier uniquement de leurs résultats : élimination ou convocation à l'épreuve suivante. AUCUN RESULTAT NE SERA DONNE PAR TELEPHONE.

Admissibilité : Après délibération, la commission d'admission prononce l'admissibilité des candidats dont la note obtenue à l'épreuve orale est supérieure ou égale à 34 sur 40. Les candidats ex aequo seront départagés en prenant en compte les critères suivants par ordre décroissant :

- La note obtenue à l'entretien avec le professionnel et le psychologue ;
- La note obtenue à l'épreuve d'argumentation ;
- La lettre de motivation détaillant le projet de formation professionnelle;
- Enfin la durée de l'expérience professionnelle (salariée et bénévole), quel que soit le domaine d'activités, justifiée par les certificats de travail.

Les décisions de cette commission seront communiquées **UNIQUEMENT** par courrier personnel à chaque candidat courant juillet.

- *Admission en formation* : Le candidat doit confirmer son inscription en formation par retour de courrier.

- *Inscription sur liste complémentaire* : en fonction des places disponibles ces candidatures peuvent être appelées à entrer en formation. Les candidats concernés recevront un courrier précisant leur position sur cette liste en fonction du total des points. En cas d'égalité, c'est la note orale qui prévaut sur les écrits. S'il y a identité des notes d'entretien individuel, une étude du dossier écrit départagera les candidats.

Les candidats inscrits en liste complémentaire non intégrés à l'effectif entrant en formation devront se représenter à l'examen de sélection, s'ils souhaitent renouveler leur candidature sur une autre année scolaire sans possibilité de conserver le bénéfice des notes de certaines épreuves.

- *Non admission* : les candidats non admis ont la possibilité de se représenter à l'examen de sélection sur une autre année sans possibilité de conserver le bénéfice des notes de certaines épreuves. S'ils en font la demande écrite, les candidats non admis peuvent être informés des motifs de leur non admission, dans le mois de la promulgation des résultats. Ces informations leur seront transmises oralement lors d'un entretien.

Premier jour de regroupement juillet 2018.